

## Les femmes à Trafalgar

Jusqu'au XVIIIème siècle, bien qu'il ait existé de nombreuses femmes pirates plus ou moins célèbres (*Alvida, Mary Read, Anne Bonny, Grace O'Leary, etc...*) les femmes n'étaient pas en principe tolérées à bord de la plupart des Bâtiments de mer. Pour les marins, une présence féminine sur un navire portait malheur. Pour les autorités, à l'image des terribles sirènes d'Ulysse, la présence de femmes à bord ne pouvait engendrer que frustration, jalousie et entraîner la perte de l'équipage.

L'ordonnance du 15 avril 1689 régissant la Marine précisait ainsi dans son article 35 : « *Sa Majesté défend aux officiers de ses vaisseaux de mener des femmes à bord pour y passer la nuit ou pour plus longtemps* ». On sait par exemple que l'Amiral Yves de Kerguelen fut jugé et condamné en 1775 pour avoir fait embarquer clandestinement sa jeune maîtresse à bord de son navire.

A partir de la fin du XVIIème siècle, cependant les choses commencèrent à changer et les femmes furent de plus en plus acceptées sur les navires de guerre.

Un marin anglais William Robinson, raconte dans ses mémoires que durant la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805) une jeune française embarquée sur le 74 canons «*l'Achille*» fut sauvée de la noyade par une embarcation anglaise ; la rescapée raconta que peu avant la bataille, les femmes présentes sur les vaisseaux français furent envoyées à terre pour leur sécurité. Ne voulant pas quitter son mari, elle se déguisa en homme et resta sur le navire. Pendant le combat, «*l'Achille*» prit feu et explosa. Son mari fut tué. Quant à elle, repêchée entièrement nue, elle fut reconfortée à bord du HMS «*Revenge*». Elle fut débarquée peu de temps après à Gibraltar.



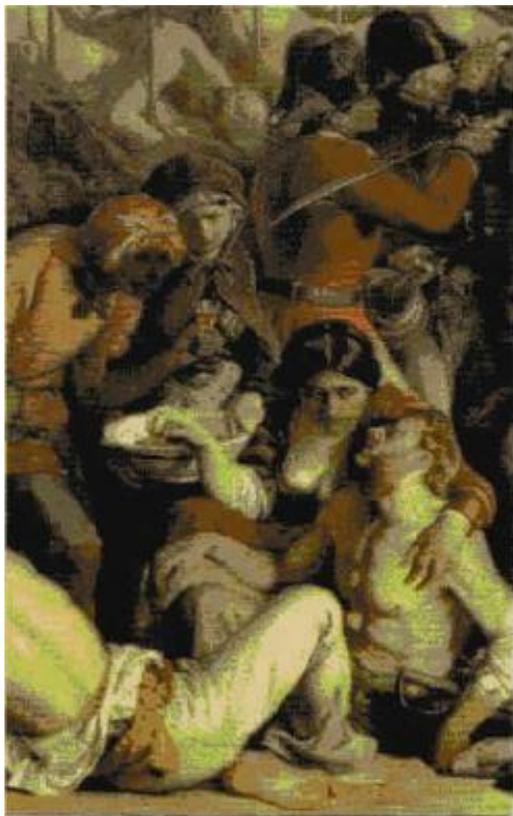
De nombreuses femmes étaient présentes sur le bâtiment de l'escadre de l'amiral Villeneuve en 1805. Un certain nombre reçut en effet une autorisation officielle pour suivre leur mari.

Sur le «*Bucentaure*», le lieutenant *Mallet*, commandant la 3<sup>ème</sup> compagnie d'ouvriers du corps impérial d'artillerie, est admis, avec son épouse, à la table de l'état-major. Sur le «*Dugay-Trouin*», c'est toute la famille du fusilier *Pascal Donnet* qui est admise à bord, sa femme, sa sille et son fils. Sur le «*Neptune*», *Thomas Benoit*, sergent de grenadiers au régiment de ligne, est accompagné de son épouse et de leur fille. Sur le même navire, est également acceptée l'épouse du grenadier *Nicolas Gauchenot*. Sur «*l'Indomptable*», se trouve l'épouse et les deux enfants de l'aide-canonnier *d'Arbes* originaire de Martigues.

Si plusieurs de ces femmes durent débarquer aux Antilles ou à Cadix avant la bataille de Trafalgar, un certain nombre de passagères clandestines participa aux combats.

Sur le «*Bucentaure*» par exemple, *Babet Pellen* et *Catherine Jouve*, respectivement originaires de Marseille et Bormes, ont fait, semble-t-il, toute la campagne à bord du 80 canons et ont survécu à la bataille.

La présence à bord des navires anglais est également attestée. Comme dans la Marine française, certaines d'entre elles, épouses de marins ou de soldats, étaient en situation parfaitement régulière et figuraient sur les rôles d'équipage. D'autres, assez nombreuses, étaient en revanche des passagères clandestines. Il s'agissait de filles restées à bord à la suite d'une escale du bâtiment.



L'Amirauté s'inquiéta pendant un temps de cette situation, non pas pour des motifs de moralité, mais pour la consommation excessive d'eau douce que leur présence entraînait. En 1796, il fut ainsi demandé aux officiers de surveiller strictement le comportement des femmes présentes à bord des navires et d'interdire le gaspillage d'eau. Il était notamment interdit de laver les vêtements à l'eau douce.

On imagine que la vie à bord pour elles devait être particulièrement difficile. Les épouses devaient partager le hamac (ou les cabines pour les officiers) et les rations de nourriture avec leur mari. Elles ne devaient surtout pas gêner ou perturber le travail des marins.

Pour autant, elles ne restaient pas inactives, leur rôle était généralement de nettoyer le linge ou servir l'officier commandant soit en tant que servante, soit en tant que cuisinière. Pendant les combats, elles soignaient les blessés et assistaient le chirurgien du bord. Selon les témoignages, certaines participèrent même aux combats.

Dans le tableau « *The Death of Nelson* », on peut distinguer deux femmes venant en aide à un blessé.

A Trafalgar, il semblerait que le nombre de femmes présentes à bord des bâtiments anglais ait été relativement important.

Un historien britannique écrit qu'à la fin des années 1840 deux femmes affirmaient avoir participé aux batailles d'Aboukir et de Trafalgar. Elles voulaient postuler pour la « *Naval General Service Medal* ». Celles-ci furent déboutées de leur demande par le Conseil de l'Amirauté qui craignait de réer un précédent compte tenu des cas innombrables existants.



**The Death of Nelson**